

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DE DELME
ET ENVIRONS
MAIRIE DE DELME – Tél. 03 87 01 37 19**

Nombre de délégués L'an deux mille vingt-six, le 20 avril, les membres du Comité Syndical, régulièrement convoqués, se sont réunis au collège André Malraux, après convocation légale sous la Présidence de Madame Laure MONJARDIN-CLOEZ.

En exercice : 72
Présents : 56
Votants : 59

Date de la convocation **13 avril 2026**

Etaient présents : MUNIER Didier et TONETTE Christian – AJONCOURT, DUMAS Valérie et BRITSCHER Morgane – AULNOIS-SUR-SEILLE ; MAITUKU Emilie et LOPEZ Serge – BACOURT, BUTLINGAIRE Olivier et PEROT Aurélie – BREHAIN ; LALLEMENT Michel et LANDSBERG Valérie – CHATEAU-BREHAIN ; HUBE Emilie et SIMON Laurine – CHENOIS, ZIMMERMANN Isabelle et SIMONET Marie-Thérèse – CHICOURT ; MATHIEU Dominique – CRAINCOURT, COLSON Emmanuel et Séverine FRANCOIS – DELME, BUTLINGAIRE Dominique – DONJEU, BERG Faustine – FONTENY, GERMAIN-BONNE Déborah – FOSSIEUX, BARBIER Marie-Thérèse et LOPEZ Cyrille – FREMERY ; MEYER Pierre – HANNOCOURT ; HOELLINGER Delphine – HOLACOURT ; ROBIN Mélissa – JALLAUCOURT, LELORRAIN Martine et MONJARDIN-CLOËZ Laure – JUVILLE ; JACOB Alexandra – LANEUVEVILLE EN SAULNOIS, PERNET Sonia et CHERRIER Christelle – LEMONCOURT, SEEFERLD Aurore et SCHWAB Ines – LESSE ; GARIDI Aurélie et LO PRESTI Alice – LIOCOURT, PIERRARD Joël – LUCY, SCHMITT Mélissa et GERARD Nathalie – MALAUCOURT SUR SEILLE, BECK-WAGNER Julie – MANHOUE, MAHE Jérémy et WILLEMET Rodolphe – MONCHEUX ; ZIMERMANN Jérôme – MORVILLE SUR NIED, JOUILLEROT Mélanie et ROUSSELOT Michel – ORIOCOURT, HAZOTTE Sébastien et BAUQUE Laurent – ORON ; MENESTREL Maud et PICHENOT Julian – PREVOCOURT ; LETT Muriel – PUZIEUX ; MARCILLY Naouelle – SAILLY-ACHATEL ; LECHNER Dominique et MAIRE Sophie – SECOURT ; VAUGENOT Marion et ANTOINE Christine – TINCERY, MULLER Fabrice – VILLERS-SUR-NIED ; PALLEZ Paméla – VULMONT et DAINCHE Marie-Laure – XOCOURT

FRACHE Stéphanie (FONTENY) donne procuration à BERG Faustine
GODFRIN Jean-Noël (HANNOCOURT) donne procuration à MEYER Pierre
HOUBIN Anne-Claire (LANEUVEVILLE-EN-SAULNOIS) donne procuration à JACOB Alexandra

1- Budget Général – Compte financier unique 2025

Mme ROBIN Mélissa, la Vice-Présidente, donne lecture aux membres du comité du syndicat du compte financier unique 2025.

Le compte financier unique 2025 peut se résumer ainsi :

Recettes de fonctionnement	:	+ 22 687,45 €
Dépenses de fonctionnement	:	- 22 617,53 €
Solde d'exécution de fonct. 2025	:	+ 69,92 €
Solde d'exécution 2024 reporté	:	+ 205,71 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical, décide à l'unanimité, d'approuver le compte financier unique 2025 présenté.

2- Budget Général – Affectation du résultat 2025

Madame la Présidente expose aux membres du comité du syndicat, suite aux votes du compte administratif et de gestion 2025, la nécessité de statuer sur l'affectation du résultat 2025, constatant que le compte de gestion laisse apparaître :

- Un excédent antérieur de fonctionnement	+	205,71 €
- Un excédent de fonctionnement 2025	+	69,92 €
o Soit un excédent de fonctionnement au 31.12.2025 de	+	275,63 €

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de **275,63 €** ; il convient d'affecter cette somme au compte 002 : excédent de fonctionnement reporté – recettes.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, décide à l'unanimité, accepte cette proposition.

3- Budget Général – Budget primitif 2026

Madame la Présidente présente aux membres du comité syndical, le budget primitif établi pour l'année 2026, celui-ci s'équilibre ainsi :

22 403,99 € en dépenses et en recettes de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, accepte à l'unanimité, le budget primitif proposé.

4- Budget Général – Participation des communes aux frais de fonctionnement du syndicat

Madame la Présidente expose que le montant de la participation des communes aux frais de fonctionnement du syndicat pour 2026 s'élève à **60,46 €** par élève.
(pour mémoire : 63,86 € en 2023, 61,56 € en 2024 et 65,00 € en 2025).

Après en avoir délibéré, le comité syndical, décide à l'unanimité, d'accepter la proposition.

5- Budget Général – Versement des subventions de l'année 2026

Madame la Présidente présente la demande du collègue André Malraux en termes de subventions :

- 1 000,00 € au profit de l'U.N.S.S
- 20 000, 00 € au profit du collègue André Malraux décomposés comme suit :
 - o 6 750,00 € pour le plan ruralité - la liaison école/collège (financement de spectacles, interventions, sorties communes avec les écoles du secteur)
 - o 6 500,00 € pour le financement des options (SSS foot et Chaap), cordées de la réussite, et matériel pédagogique
 - o 6 750,00 € concernant les sorties et les voyages

Après en avoir délibéré, le comité syndical, valide à l'unanimité la demande de subvention.